# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 85266

### Texte de la question

M. Bernard Lesterlin appelle l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur le caractère extrêmement préoccupant de la réduction des crédits alloués aux services d'accueil de jour dans le département de l'Allier. Sur le terrain, cette décision vient de se traduire par la fermeture du centre de Vichy à partir du 16 juillet et un maintien incertain des centres de Moulins et Montluçon dans les mois qui viennent. Alors que l'année 2010 a été proclamée année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, on assiste aujourd'hui à une sévère réduction des moyens de l'État consacrés aux plus démunis et en particulier aux accueils de jour. Les services d'accueil de jour qui s'adressent essentiellement aux personnes fortement désocialisées jouent un rôle éminemment important sur le plan social et dans un contexte de difficultés sociales croissantes, leur maintien est plus que jamais justifié. Il lui demande quelles mesures peuvent être envisagées pour préserver l'activité de tous les centres menacés.

### Données clés

**Auteur :** M. Bernard Lesterlin
**Circonscription :** Allier (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 85266
**Rubrique :** Politique sociale
**Ministère interrogé :** Travail, solidarité et fonction publique
**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 27 juillet 2010, page 8277
**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)